

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Données Générales

2016



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION

**SYNTHESE DES STATISTIQUES 2016 DES ACCIDENTS ET MALADIES
PROFESSIONNELLES DANS LES COLLECTIVITÉS HOSPITALIÈRES ET TERRITORIALES**

L'ÉCHANTILLON 2016

Le périmètre

Depuis plusieurs années, la Caisse des dépôts recueille des informations concernant les accidents et maladies professionnelles sur un périmètre de collectivités utilisatrices de l'outil PRORISQ ou alimentant la Banque nationale de données (BND¹). Pour l'année 2016, ce périmètre représente 46 % de la population active de la CNRACL² (hors SDIS³) et 93 % des effectifs de l'ensemble des SDIS.

	Effectif CNRACL			Effectif BND			% de couverture
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Hospitalier	177 057	774 995	952 051	53 104	241 315	294 419	31%
Territorial (hors sdis)	594 836	861 513	1 456 349	277 185	393 057	670 243	46%
Total	771 893	1 636 507	2 408 400	330 289	634 373	964 661	40%

	Effectif SDIS total	Effectif SDIS BND	% de couverture
SPP	40 646	37 219	92%
SPV	183 627	170 517	93%
PATS	10 914	10 508	96%
Total	235 187	218 244	93%

86 500 ÉVÉNEMENTS EN 2015 ET 2,6 MILLIONS DE JOURNÉES PERDUES⁴

	événements	avec arrêt	part avec arrêt	Jours d'arrêt
Hospitalier	27 461	13 164	47.9%	808 589
Territorial (hors sdis)	47 565	31 080	65.3%	1 585 393
Total	75 026	44 244	59.0%	2 393 982

SPP	6 227	3 758	60.4%	112 181
SPV	4 699	2 461	52.4%	65 971
PATS	540	316	58.5%	10 072
Total	11 466	6 535	57.0%	188 224

Ensemble	86 492	50 779	58.7%	2 582 206
-----------------	---------------	---------------	--------------	------------------

86 492 événements et 2,58 millions de jours perdus sont comptabilisés pour 2016.

Les collectivités territoriales comptabilisent 63 % des événements alors qu'elles représentent 66% de la pop active de la CNR

La collaboration avec la DGSCGC⁵ permet d'avoir une représentativité importante des SDIS soit 93 % des effectifs pour 2016. Ils recensent près de 11 500 événements.

Enfin, avec 31 % de la population hospitalière active de la CNRACL, ce secteur comptabilise plus de 27 000 événements.

1- Banque nationale de données. Il s'agit d'un entrepôt de données qui recueille les déclarations d'accidents ou de maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et territoriale issues de l'outil PRORISQ.

2- Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) est un régime spécial de sécurité sociale au sens de l'article L711-1 du code de la sécurité sociale.

3- SDIS : Services départementaux d'incendie et de secours

4- Les jours d'arrêt arrêtés au 30/11/2016 correspondent au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2015 uniquement.

5- DGSCGC : Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises

LES INDICATEURS³

Les hospitaliers ont un taux de sinistralité plus important que les territoriaux.

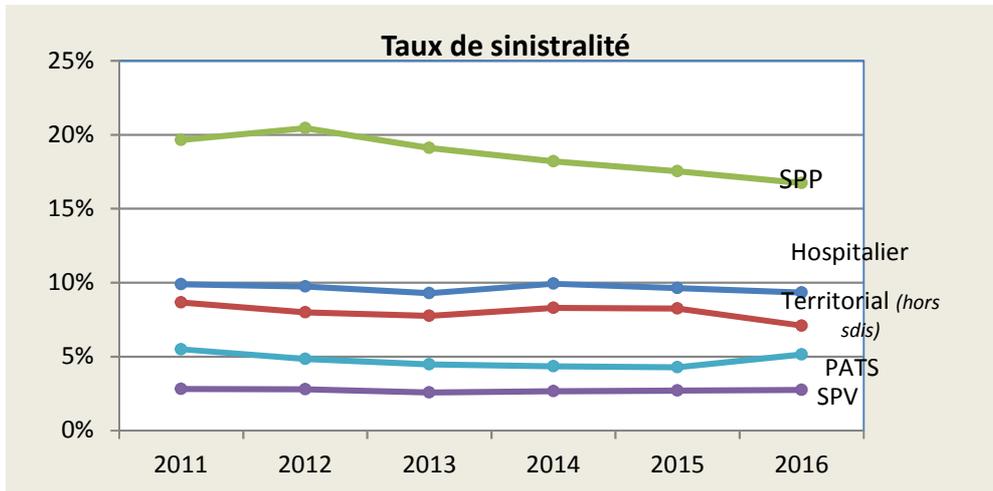
L'activité des sapeurs-pompiers professionnels reste la plus accidentogène.

	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
Hospitalier	9.3%	27.8	44.7	1.7
Territorial (hors sdis)	7.1%	28.9	46.4	1.5
Total	7.8%	28.5	45.9	1.5

SPP	16.7%	62.8	101.0	1.9
SPV	2.8%	9.0	14.4	0.2
PATS	5.1%	18.7	30.1	0.6
Total	5.3%	18.6	29.9	0.5

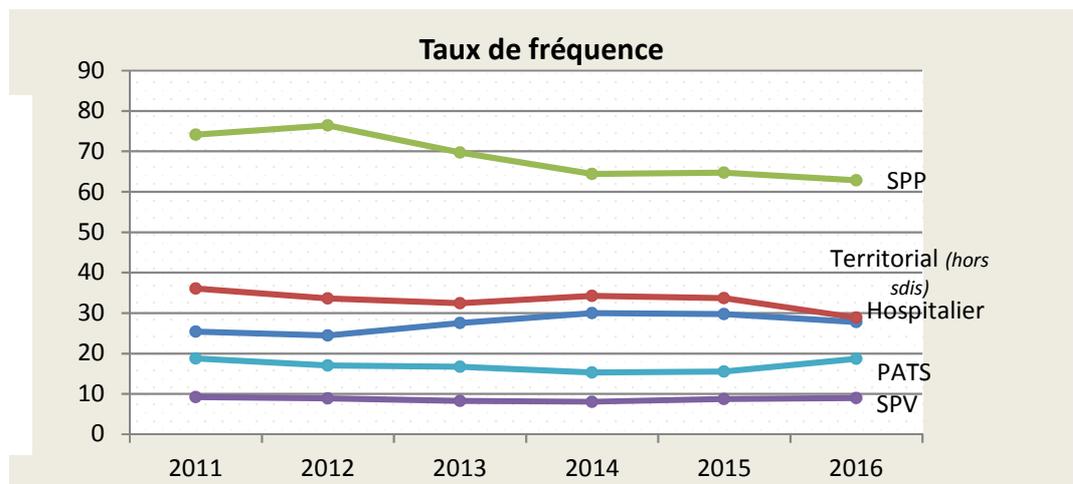
Ensemble	7.3%	26.7	42.9	1.4
-----------------	-------------	-------------	-------------	------------

L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS



Les indicateurs sont stables.

Les SPP restent une population à haut risque avec des indicateurs les plus élevés de la fonction publique.



³ **L'indice de fréquence** des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés. Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 / Effectif temps plein

Taux de fréquence = Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées

Taux de gravité : Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées pour mille heures d'exposition. Nombre de jours d'arrêt x 1 000 / Nombre d'heures travaillées

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND.

LES TYPES D'ÉVÉNEMENTS : LES ACCIDENTS DE SERVICE PREDOMINANTS

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	264 745	670 243	37 219	170 517	10 508
Accident de service	23 115	38 898	6 091	4 570	423
avec arrêt	10 459	25 336	3 677	2 376	248
<i>part avec arrêt</i>	45.2%	65.1%	60.4%	52.0%	58.6%
Jours d'arrêt	536 864	1 095 274	109 523	63 550	8 077
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	51.3	43.2	29.8	26.7	32.6
<i>Taux de sinistralité</i>	8.7%	5.8%	16.4%	2.7%	4.0%

Le taux de sinistralité des accidents de service est plus élevé chez les hospitaliers que chez les territoriaux. Concernant les SDIS, les SPP ont un taux très élevé. Cela s'explique par des spécificités du métier de pompier. L'accidentologie est importante lors des activités sportives. Alors que le risque opérationnel en mission des SPP peut sembler plus accidentogène, il reste cependant plus maîtrisé par un niveau de compétence professionnelle que le risque préparation opérationnelle en caserne (Cf. Rapport BND sur les SDIS).

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	264 745	670 243	37 219	170 517	10 508
Accident de trajet	2 226	5 624	119	129	101
avec arrêt	1 380	3 868	74	85	64
<i>part avec arrêt</i>	62.0%	68.8%	62.2%	65.9%	63.4%
Jours d'arrêt	68 431	182 780	2 080	2 421	1 799
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	49.6	47.3	28.1	28.5	28.1
<i>Taux de sinistralité</i>	0.8%	0.8%	0.3%	0.1%	1.0%

Comme près de deux Français sur trois vont au travail avec leur voiture personnelle, c'est sur la route qu'ils essaient de récupérer les minutes perdues : emprunt d'un raccourci, passage au feu orange... Le trajet lui-même peut être source de retard : dépose des enfants à l'école, postage d'une lettre, récupération d'un collègue, embouteillage, etc...

Le taux de sinistralité est plus élevé chez les territoriaux.

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	264 745	670 243	37 219	170 517	10 508
Maladie professionnelle	2 120	3 043	17	0	16
avec arrêt	1 325	1 876	7	0	4
<i>part avec arrêt</i>	62.5%	61.6%	41.2%	0.0%	25.0%
Jours d'arrêt	203 294	307 339	578	0	196
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	153.4	163.8	82.6		49.0
<i>Taux de sinistralité</i>	0.8%	0.5%	ns	ns	ns

Les maladies professionnelles sont essentiellement des TMS¹ qui constituent un enjeu important de santé au travail. Sous l'acronyme TMS sont classées de nombreuses pathologies qui concernent les membres inférieurs, le rachis et les membres supérieurs.

⁴ TMS : troubles musculo squelettiques

